

FORMATION SUR LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
Entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019



Avocat

Jean-Pierre LENTILHAC, Avocat à la Cour, pratique depuis plus de 20 ans, les contrats de la commande publique. Il est l'assistant juridique de nombreux clients publics ou privés que ce soit en marchés, en concessions de service ou de travaux et en partenariat public-privé. Il suit au quotidien l'évolution du droit de la commande publique et donne régulièrement des formations à tous type de public (débutants à experts) en inter ou en intra.

Durée

1 ou 2 journées

Public

Toutes les personnes concernées par la commande publique (DGS, service des marchés, élus, membres de la CAO, entreprises...).

Objectif

Connaître le contenu et les conséquences pratiques de la réforme du droit de la commande publique afin d'être prêt à lancer ou à répondre à un contrat de commande publique pour le 1^{er} avril 2019.

Documentation

Support de formation (détaillant le contenu et les conséquences pratiques de l'entrée en vigueur du nouveau code) ; Tableaux et documents pratiques.

Contexte

Au 1^{er} Avril 2019, il n'existera plus qu'un seul groupe de textes règlementant la commande publique : le code de la commande publique qui regroupe l'ensemble

des textes sur les marchés publics et les concessions. Les Collectivités ou les entreprises doivent être prêtes à cette date.

Programme

Présentation du code de la Commande publique

Conséquences pratiques pour la préparation de documents de marchés

Conséquences pour répondre à des marchés

Conséquences pour les différentes procédures de passation :

- La procédure adaptée (les MAPA) : seuils, publicité, négociation...
- L'appel d'offres : délais, pièces de marchés
- La procédure concurrentielle avec négociation,
- Les autres procédures et notamment les concessions de service

La dématérialisation des différentes étapes de la procédure.

D'autres thèmes et notamment : allotissement, marchés globaux, les critères de jugement des candidatures et des offres, les offres anormalement basses, les variantes, la sous-traitance, les avenants, la maîtrise d'œuvre...

Autres sujets d'actualités liés à la réforme et à l'actualité en rapport avec l'entrée en vigueur du code de la commande publique, réponses aux questions des stagiaires.

Stage très pratique et organisé en intra à partir de 3 personnes jusqu'à une vingtaine de stagiaires

Support de formation fourni

L'expérience d'un avocat au fait de l'actualité de la commande publique depuis 20 ans

Coût : 1450 euros H.T/ jour quel que soit le nombre de participants, frais de déplacement compris

Contact : LENTILHAC-AVOCATS,

6 place Sathonay 69001 LYON

Tél : 0661792773

courriel : lentilhac.avocats@gmail.com

<http://www.lentilhac-avocats.com>

